

**2009/1789 - Attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Association pour la promotion des Activités Outdoor (APAO) pour l'organisation de l'événement "Station Lyon Neige" du 25 au 28 novembre 2009**  
(Direction de la Communication Externe) (BMO du 05/10/2009, p. 1674)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la commission. Il s'agit de l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Association pour la promotion des activités Outdoor pour l'organisation de l'événement « Station Lyon Neige » du 25 au 28 novembre 2009.

Mme ROY Mireille, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, après le Père Noël, la mère Fouettarde : pour le dossier 1789, c'est à Roy qu'on confie la parole. Je me souhaite une issue moins fatale !

Sur ce dossier donc, 10 000 €, même si ça fait cher la boule de neige artificielle, pardon, de culture, c'est comme cela qu'on dit, pas de quoi mettre debout toute une armée d'écologistes. Mais quoi ? 4 journées d'animations gratuites et diversifiées (je cite) pour faire découvrir les joies de la montagne. C'est un peu comme un bac à sable pour sensibiliser à la beauté du Sahara ou une piscine à vagues pour donner envie de voir la grande bleue !

Bon, soyons funs et votons ensemble ce dossier qui ne marquera pas d'une empreinte écologique indélébile la Ville de Lyon. Néanmoins, de 10 000 € en 10 000 €, gare à l'avalanche neigeuse de loisirs politiquement non durables.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci. En tout cas, pour les stations qui font leur pub, j'espère que ça sera en tout cas durable puisqu'autrement, ils n'auraient peut-être pas choisi de faire de la pub à Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)